

LIVRET STAGIAIRE SSIAD



Service Soins Infirmiers A Domicile

 **02.99.71.90.80**

Nous vous souhaitons la bienvenue au SSIAD d'Allaire-Rochefort en Terre

La particularité de notre service étant d'effectuer les soins à domicile, il est d'autant plus nécessaire :

- de respecter la personne (dignité, pudeur, habitudes de vie, croyances, respect du principe de bienveillance),
- de respecter l'environnement (familial, cadre de vie),
- d'avoir un comportement adapté (discrétion, politesse, **secret professionnel**).

Le travail à domicile :

- permet d'avoir une relation privilégiée avec les patients et leur famille, vous allez découvrir une autre dimension relationnelle,
- exige une adaptation à l'environnement matériel et culturel pour la réalisation de soins de qualité,
- exige une collaboration entre tous les membres de l'équipe et avec les autres intervenants afin d'assurer une bonne continuité des soins.

Nous espérons que ce stage sera enrichissant et bénéfique pour la suite de votre projet professionnel.

1. Présentation du Service de Soins Infirmiers à domicile :

Le SSIAD pour personnes âgées a été ouvert en 1989 par l'association des centres de soins Allaire- Malansac, c'est une **association régie par la loi 1901**.

Le SSIAD pour personnes âgées accueille des personnes âgées de 60 ans et plus dont l'état de santé est altéré ou présente une dépendance qui nécessite une aide pour les actes de la vie quotidienne (**35 places**).

Depuis 2007, le SSIAD handicapés a été créé. Il accueille des personnes handicapées adultes pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et la mise en place d'un projet personnalisé (**6 places**).

Le SSIAD fonctionne **7 jours sur 7**. Pour compléter votre information, vous pouvez consulter le livret d'accueil du SSIAD ou toutes les informations à votre disposition.

2. Le fonctionnement du Service de Soins Infirmiers à Domicile

Les horaires de travail sont :

Pour les aides soignantes:

Matin : 7h30 - 12h 30

Après-midi : 16 h -19 h.

Pour l'aide médico-psychologique (AMP)

Matin : 7h30 - 12h 30

Après-midi : 14 h30 -17 h.

Les transmissions :

Les aides soignantes du SSIAD travaillent en équipe, elles ont des temps de transmissions orales surtout le midi, des transmissions écrites sous forme de réunions (le Jeudi tous les 15 jours 14h à 16h) ou dans les dossiers de soins (transmissions ciblées).

Elles transmettent toutes les informations utiles à la coordinatrice Elodie Codel ou à la directrice Laurence Le Sommer.

Elles travaillent en réseau avec la famille, les aides à domicile, les infirmières et les autres intervenants.

3. L'encadrement au SSIAD d'Allaire - Rochefort en Terre

Encadrer:

- C'est transmettre une pratique des connaissances, une expérience à partir de situations professionnelles.

- C'est accueillir et intégrer le stagiaire au sein de l'équipe après avoir pris connaissance de ses objectifs de stage.

Rôle des « référents »:

- Vous serez pris en charge par plusieurs aides soignantes qui vous guideront dans le but de vous faire progresser dans votre attitude professionnelle et d'atteindre vos objectifs.

- Vous leur présenterez vos objectifs par écrits lors de vos premiers jours de stage.

Rôle du stagiaire:

L'apprentissage dépend de la motivation du stagiaire. Vous êtes acteur et responsable de votre formation :

- Vos objectifs personnels doivent être clairement écrits et présentés aux AS référentes ;

- Prenez au moins une journée pour observer et découvrir la spécificité du soin à domicile ;

- Utilisez les outils mis à votre disposition pour progresser et acquérir une autonomie dans les soins ;

- N'hésitez pas à vous auto - évaluer et solliciter l'équipe.

4. Déroulement du stage

Programmation :

L'infirmière coordinatrice prépare le planning horaire, attribue une tournée et sélectionne les référentes.
Des vêtements et chaussures confortables sont conseillés. Les AS travaillent avec un haut de tunique.
Possibilité d'utiliser le votre (possibilité de lavage sur place) ou prêté par le SSIAD.
Mise à disposition d'une cuisine pour les repas (vaisselle, micro-ondes).
Mise à disposition d'un logement d'accueil gratuit (à Allaire) pour les stagiaires habitant loin.

Accueil par l'IDEC ou AS référente :

Présentation du lieu, du service (livret d'accueil et livret stagiaire), du planning horaire, de l'équipe, des référentes, de la tournée de référence, de l'organisation.

Observation :

Au moins un jour d'observation est nécessaire puis réalisation des soins sous la responsabilité de l'aide-soignante et de l'infirmière dans le respect de votre niveau d'apprentissage.
Possibilité d'élargir les découvertes la dernière semaine de stage : soins spécifiques sur autres tournées, au service animation, à l'ESA...

Bilan à mi-stage : Fait par écrit, par les référentes et la coordinatrice. Ce bilan est indispensable au stagiaire pour opérer des réajustements nécessaires afin de permettre non pas une évaluation mais une évolution.

- Relecture des objectifs
- Ressenti du stagiaire et des référents
- Connaissance du stagiaire sur le SSIAD
- Présentation par le stagiaire de 2 démarches de soins (une personne âgée et une personne handicapée si possible de la tournée de référence).
- Objectifs de fin de stage.

Évaluation: est réalisée en fonction de :

- l'évaluation quotidienne par les aides-soignantes et du comportement du stagiaire,
 - des objectifs de stage du stagiaire,
 - du bilan mi-stage,
 - de la grille d'évaluation.
- Un questionnaire « Evaluation de l'encadrement » vous sera donné lors du bilan mi-stage, merci de la remplir et de nous le laisser avant votre fin de stage afin de nous permettre d'améliorer notre accueil des stagiaires.

L'ensemble du personnel du SSIAD reste à votre disposition pour répondre à vos questions.